

MARCEL HICTER

APPEL A PROJETS 2020

« Ce dont rêvait Marcel Hicter : osons la démocratie culturelle. »



I. PREAMBULE

Le 29 novembre dernier, la Province de Liège – Service Culture a organisé à la Cité Miroir une journée de commémoration et de réflexion autour de l'œuvre de Marcel Hicter, cet homme qui a marqué profondément nos politiques culturelles. 220 personnes issues notamment des secteurs de l'enseignement, de la lecture publique, de la culture et de la promotion sociale ont participé à cette journée. Nous voyions là la preuve de l'intérêt contemporain pour cet enjeu qu'est la démocratie culturelle.

Marcel Hicter, praticien de l'éducation populaire a bâti les fondements des politiques actuelles en matière d'éducation permanente en distinguant les concepts de démocratisation de la culture et de démocratie culturelle.: « La démocratisation culturelle repose sur une conception patrimoniale de la culture (...) ; il faut faire accéder les masses à la culture par des initiatives généreuses (...) ». Faire référence à la démocratie culturelle constitue une démarche profondément différente. En Belgique francophone, de ces choix de Marcel Hicter, naît un courant militant prônant une culture de tous et par tous, où il définit le statut et les moyens de l'animation culturelle. Pensons à l'Education permanente, au mouvement du Théâtre-Action. Il s'intéressera aussi de près à la formation des animateurs, tant sur le plan des contenus que de son organisation.

Au travers les moyens qu'elle dégage par cet appel à projet, la Province de Liège souhaite manifester son soutien aux acteurs actuels de la démocratie culturelle.

Les enjeux sont multiples pour le Service Culture :

- La pertinence de la continuité d'une réflexion entamée lors de la journée de commémoration dédiée à Marcel Hicter
- L'opportunité de favoriser des coopérations entre différents territoires communaux et/ou entre plusieurs partenaires issus de champs divers : scolaire, social, culturel, médical, sportif, patrimonial, artistique, environnemental etc
- Le renforcement des pratiques (méthodes et pédagogies) qui visent la démocratie culturelle où chacun.e est d'emblée légitimé.e comme acteur.trice de culture
- L'occasion de s'interroger sur ses propres pratiques dans le cadre des actions qu'elle met en place et dans les relations de partenariat qu'elle entretient avec les acteurs de terrain.

II. CONDITIONS

■ A qui s'adresse l'appel à projets

L'appel à projets soutiendra des actions s'inscrivant dans les visées de la démocratie culturelle et se déroulant sur le territoire de la Province de Liège.

■ Eléments d'attention auxquels s'attache le comité de sélection

Les projets seront soutenus pour autant qu'ils développent des méthodes et processus de nature à faire vivre la démocratie culturelle, par, pour et avec les participants. Cela suppose que les porteurs des initiatives tentent :

- de faire émerger le "nous" au-delà des frontières géographiques et symboliques
- de rendre du pouvoir d'agir sur les destins collectifs
- de favoriser l'exercice de la pensée critique et politique
- de considérer également toutes les formes d'intelligences (empiriques, théoriques) -
- d'utiliser l'espace public comme terrain d'exercice de la démocratie culturelle
- de développer des processus au cours desquels les participants rencontrent d'autres territoires, d'autres cultures, d'autres générations, d'autres milieux
- de projeter ce processus dans une temporalité spécifique à la dynamique de la démocratie culturelle

Cela dans le but de contribuer à une démocratie vivante où chacun.e est acteur.rice de culture et contribue au devenir de la société.

■ Suivi des projets soutenus :

Un accompagnement de chaque projet soutenu - accompagnement faisant partie intégrante de ce soutien - sera proposé.

La production d'une réflexion commune aux acteurs des projets et portant sur les pratiques au service de la démocratie culturelle sera organisée.

■ Soutiens octroyés :

- un accompagnement adapté aux besoins et difficultés formulés par les acteurs pour mener à bien leur projet
- un soutien financier adapté à l'échelle des projets, allant de 250 euros à un maximum de 10.000 euros

■ Période :

Le soutien du présent appel à projet portera sur les dépenses engagées entre le 01 février 2021 et le 1^{er} février 2022, le projet concerné pouvant se poursuivre au-delà de cette période.

■ Calendrier :

31 octobre 2020 : clôture de dépôt des candidatures

Janvier 2021 : annonce de la sélection des projets retenus.

L'appel à projet sera relancé une fois par an. Le soutien à chaque projet est reconductible, moyennant une évaluation positive par les participants et le comité de sélection.

■ La composition du comité de sélection :

Plusieurs membres du comité de pilotage qui a mis en place la journée de commémoration dédiée à Marcel Hicter, des agents du secteur de l'éducation permanente de la province de Liège, des personnes ressources en fonction de la nature des projets réceptionnés.

■ Conditions de participation :

Seront recevables les dossiers dûment complétés (voir ci-dessous) et parvenus au plus tard le 31 octobre 2020 par mail ou par courrier.

■ Composition du dossier :

Le dossier précisera :

- 1. Coordonnées et/ou statut social de la personne physique ou morale de contact
- 2. Description générale du projet : motivation, méthodologie, objectifs, participants, partenaires potentiels, territoires concernés
- 3. Temporalité estimée
- 4. Budget (recettes-dépenses).

Une fiche d'appel à projets est proposée en annexe à compléter et à renvoyer au Service Culture, rue des Croisiers, 15 à 4000 LIEGE – Serge Kevers, animateur régional.

Contacts pour tout complément d'informations :

Service Culture – Province de Liège
Secteur théâtre
Rue des Croisiers, 15 à 4000 LIEGE

Serge Kevers
04 279 54 29
serge.kevers@provincedeliege.be

III. APPEL A PROJETS 2020 « Ce dont rêvait Hicter : osons la démocratie culturelle. »



*Dossier à renvoyer pour le 31 octobre 2020
Province de Liège - Service Culture
15, rue des croisières, 4000, Liège
Serge KEVERS - Tél : 04/237.97.28*

1. Personne(s) ressource(s)

Dénomination :

Statut du dépositaire du dossier : ASBL / Association de fait / Personne physique / Autre :

.....

Adresse de celle-ci : RueN° B^{ie}

Code postal Localité.....

Tél..... Fax

G.S.M. E-mail

Responsable à contacter : Nom Prénom

Tél. Fax

GSM

E-mail :

N° de compte bancaire :

2. Projet proposé

Titre :

Description générale du projet :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

9. Evaluation

A series of horizontal dotted lines provided for writing an evaluation.